

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20231127\_P\_126  
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711\_D\_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

**Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance**

**Objet : Signature d'un contrat d'engagement avec « MEGA MOME » relatif à l'organisation d'un spectacle intitulé « Le Bal des Enfants » en faveur des enfants de l'accueil de Loisirs Pierre ROYON.**

N° 20231127\_P\_126

**Décide**

De signer un contrat d'engagement avec :

**OBJET**

**MEGA MOME  
B.P 10  
42240 UNIEUX**

Pour l'organisation d'un spectacle intitulé « Le Bal des Enfants » en faveur des enfants de l'accueil de Loisirs Pierre ROYON.

**Dates :** Le mardi 12 décembre

**Durée:** 2h00

**Lieu :** Accueil de loisirs Pierre Royon Saint Just Malmont

**Montant :** 820€ TTC  
395.67€ pour le GUSO  
424.33 € pour l'intervenant

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou sous-préfecture  
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 27 novembre 2023

Le Président,

Frédéric GIRODE



AR Prefecture

043-244301131-20231127-20231127\_P\_126-AU  
Reçu le 01/12/2023